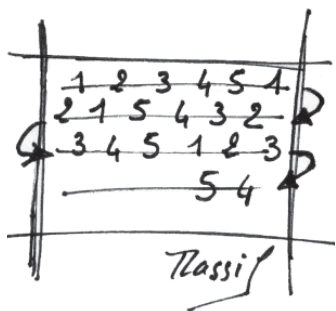


Technique de fleurissement

Cette technique simple de fleurissement (inspirée de la technique des paysagistes Ossart et Maurières) s'adapte à tous les massifs, puisque c'est le choix de l'essence végétale qui va faire la différence.



Cette technique peut encore être enrichie, à vous d'y réfléchir pour obtenir des fleurissements originaux, adaptés aux moyens de la commune et en cohésion avec l'espace environnant.

Pour un massif : sélectionner cinq à sept essences végétales pour leur qualité esthétique, leur époque et leur durée de floraison, leur harmonie de couleurs et de texture de feuilles...

- Le massif doit être séduisant tout au long de sa mise en situation, la sélection des bonnes essences est donc primordiale.

- Avec les cinq à sept annuelles choisies, préparer une séquence en fonction de leur couleur, de leur période de floraison et de leur taille...

- Cette séquence va être répétée à l'infini sur le massif, de façon linéaire, comme si on tissait un tapis.

Arrivé au bord de la surface à planter, réinitialiser la séquence dans le sens inverse de la venue, pour obtenir un résultat plus original.

- Une fois maîtrisée, cette technique de fleurissement peut se complexifier, en augmentant le nombre de variétés de chaque séquence (10 à 12 maximum), en tissant perpendiculairement à la première une seconde séquence différente (attention aux distances de plantation), en implantant une essence caractéristique, de manière aléatoire, à la place des annuelles de la séquence mise en place (attention à respecter des pourcentages de 10 à 15 % de remplacement, en fonction de la taille du massif).

BIBLIOGRAPHIE

photos et croquis CAUE du Loiret

Annuelles et bisannuelles, Roger Phillips, Martyn Rix. La Maison Rustique, Flammarion, 2002.

Vivaces. Vol. 1 : printemps et début d'été, Roger Phillips, Martyn Rix. La Maison Rustique, Flammarion, 1992.

Vivaces. Vol. 2 : plein été et automne, Roger Phillips, Martyn Rix. La Maison Rustique, Flammarion, 1992.

Le livre des vivaces et fleurs d'été, Fritz Köhlein, Peter Menzel. Ulmer, 1994.

Le livre des arbres et arbustes, Andreas Bärtels. Ulmer, 1997.

Les plantes grimpantes. Coll. Les pratiques du jardinage, Michèle Lamontagne. Larousse, 1990. Épuisé.

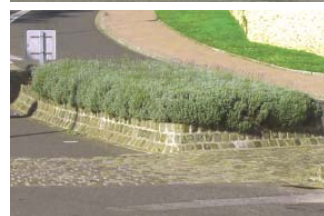
La beauté des graminées, Gisela Zinkernagel. Ulmer, 1995. Épuisé



Ipomée sur panneau de signalisation, Blois 2002.

Pas de fleurissement « cache-misère »

Un bon fleurissement consiste en un accompagnement végétal de l'espace urbain. Conçu dans un projet global d'aménagement des espaces publics, le fleurissement intervient pour optimiser ces lieux. On ne fleurit pas pour cacher ce qui n'est pas réussi (au risque de le souligner !) ni pour organiser les espaces (« jardinières barrières » sur les parcs de stationnement).



Le fleurissement s'associe aux usages urbains pour créer des « anecdotes florales ».

Fleurir pourquoi ?

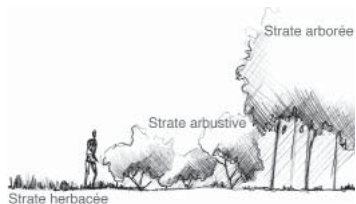
Le fleurissement c'est en quelque sorte la réponse à différentes exigences plus ou moins conscientes et exprimées par les habitants : besoin de nature en milieu urbain, de créer des tableaux vivants dans un cadre bâti d'apparence immuable ; de coloriser un univers urbain perçu comme monotone et monochrome, d'égayer les plates-bandes, les rues, les carrefours. Dès lors, il faut conjuguer ces aspirations avec une volonté d'esthétique (mais quelle esthétique ?) sans oublier les contraintes économiques, de configuration des lieux et d'entretien.

De la fleur, oui mais avec modération

En amont des travaux, il faut apporter un soin particulier à la réflexion sur l'emplacement, le thème, les coloris ..., en tenant compte des moyens de la commune. Et... penser à diversifier : « oublier » un peu la fleur pour composer avec le feuillage, travailler sur les nuances et décliner une palette de couleurs, éviter l'amoncellement de couleurs. On peut utiliser les vivaces, les arbustes et lorsqu'il s'agit de marquer une entrée de ville un bel alignement d'arbres est plus à l'échelle de l'automobiliste.

Le cas de la mosaïciculture

Œuvre plastique (nécessitant un énorme travail de création et d'entretien), la mosaïciculture peut être utilisée pour souligner un espace particulier, de prestige. À utiliser parcimonieusement ; il n'est pas nécessaire d'en mettre une à chaque coin de rue !



Découper sa commune en secteurs

Sectoriser le territoire communal (entrée, centre bourg, faubourgs, zones de transition...) permet de travailler chaque zone en fonction de son réel besoin et d'établir une différence entre fleurissement et paysagement (aménagement paysager d'un espace public ou privé avec une **strate arbustive, arborée et herbacée**).



Quelques recommandations

Un territoire communal n'est pas uniforme ; du centre aux limites de la commune, les espaces se succèdent et ne remplissent pas les mêmes fonctions (commerces, habitat, activités, loisirs...).

Définition de la notion de strate : chacun des lits successifs de végétation d'un biotope, couche, niveau. (Dictionnaire Robert).

Prenons un cas de composition urbaine classique, «-idéale-» (centre-ville, quartiers d'habitations, zones périphériques) :

Le centre-ville ou centre-bourg : espace de prestige, emblématique, qui accompagne des monuments, un site historique ou des lieux symboliques de la vie communale (mairie, poste, école...), il nécessite plus d'entretien, donc de personnel mobilisé parce que son aménagement est plus sophistiqué. L'installation de mobilier (bacs et jardinières) y est possible.

Les quartiers d'habitations : ce sont des espaces à aménager d'une manière différente ; il n'est pas question pour autant de les délaisser mais de les travailler selon une autre approche, plus subtile. L'idéal ? Des espaces ne nécessitant pas un entretien trop contraignant (attention également aux distances entre les zones à entretenir ; des espaces très éloignés les uns des autres induisent plus de temps de transport des agents techniques, plus de pollution...).

La périphérie : elle sert de zone de transition entre le paysage environnant et les quartiers d'habitations ou d'activités de la ville (lotissements, zones commerciales, zones d'activités). Il faut s'en servir pour « inviter » le paysage environnant dans la ville et jouer sur les essences végétales (arbres, arbustes, plantes herbacées...).

Comment fleurir ?

En sachant être généreux ! Travailler sur l'ampleur plutôt qu'éparpiller et investir complètement le site retenu. Plusieurs étapes assurent la réussite d'un fleurissement : le choix de la bonne situation (sécurité, ombre / soleil), des essences appropriées et des bons contenants.

On peut rechercher des associations végétales judicieuses en jouant sur les textures des feuilles, sur les matières, en mélangeant les végétaux mais pas n'importe comment (penser à faire se succéder les floraisons et les colorations dans un même espace pour en assurer l'animation).

On peut enrichir la palette florale, jouer sur la notion de couleur (une seule couleur ou une seule teinte).

Dans un massif à plusieurs teintes : on jouera sur le contraste ou l'harmonie. Un effet contrasté sera assuré par l'association ton chaud, ton froid (ex : jaune/bleu). Une harmonie (ex : orange, rouge) restera dans la même teinte.



Encourager les initiatives des habitants

Fleurir sa commune c'est aussi savoir encourager les initiatives individuelles. Il existe différentes façons de fleurir une façade, un pied de mur ; la municipalité peut laisser des réserves sur l'espace public et se garder le droit d'intervenir au besoin (sélection et fourniture des plantes, entretien) ; elle peut laisser libre cours à l'imagination ou donner des indications. Enfin, parfois il suffit de laisser s'exprimer la végétation spontanée.



Liste de végétaux (non exhaustive)

- 1- Arbres de taille moyenne : *Celtis occidentalis* (micocoulier), *Morus alba* (murier blanc), *Fraxinus ornus* (frêne à fleurs), *Betula papyrifera* (bouleau à canots), *Corylus colurna* (noisetier de Byzance)...
- 2- Arbres de grande taille : *Zelkova carpinifolia* (zelkova), *Quercus frainetto* (chêne), *Ostrya carpinifolia* (charme houblon), *Populus balsamifera* (peuplier baumier), *Sorbus torminalis* (alisier des bois), *Gleditsia triacanthos* (févier), *Sophora japonica* (sophora), *Acer rubrum* (érable rouge), *Paulownia tomentosa* (paulownia)...
- 3- Conifères : *Taxodium distichum* (cyprès chauve), *Larix decidua* (mélèze d'Europe)...

Strate arborée

Strate arbustive

les arbustes possèdent plusieurs troncs

Strate herbacée

Note : les bisannuelles ont leur cycle de vie sur 2 années puis disparaissent.

(essences sélectionnées pour leur originalité, leur vigueur et leur qualité esthétique).

Hamamelis mollis (hamamélis de Chine), *Daphne mezereum* (bois-gentil), *Rosa pimpinellifolia* (rosier), *Amelanchier canadensis* (amélanchier du Canada), *Prunus padus* (cerisier à grappes), *Prunus lusitanica* (laurier du Portugal), *Hydrangea petiolaris* (hortensia grimpant), *Jasminum nudiflorum* (jasmin d'hiver), *Aesculus parviflora* (marronnier arbustif), *Viburnum farreri* (boule-de-neige parfumée), *Lonicera fragrantissima* (chèvrefeuille arbustif)...

1- Les vivaces (vivent plus d'un cycle annuel, grâce à la conservation de son appareil végétatif) : *Helleborus foetidus* (hellebore), *Euphorbia polychroma* (euphorbe), *Lamium galeobdolon* (lamier), *Aquilegia* (ancolie), *Geranium macrorrhizum* (géranium), *Alchemilla mollis* (alchemille), *Symphitum caucasicum* (consoude), *Stipa gigantea* (stipa), *Miscanthus sinensis* (miscanthus), *Epilobium angustifolium* (épilobe), *Lythrum salicaria* (lythrum), *Lysimachia vulgaris* (lysimaque), *Verbena bonariensis* (vervaine), *Phlomis russeliana* (phlomis), *Nepeta grandiflora* (nepeta), *Verbascum* (molène), *Centranthus ruber* (valériane), *Galium odoratum* (aspérule), *Coreopsis verticillata* (coreopsis), *Rudbeckia* (rudbeckia), *Aconitum japonicum* (aconit), *Gaura lindheimeri* (gaura), *Agastache foeniculum* (agastache), *Perovskia* (perovskia), *Molinia caerulea* (molinia), *Pennisetum orientale* (pennisetum)...

2- Les annuelles (vivent un an) : *Agatheae coelestis* (agathéa), *Ami visnaga*, *Cleome spinosa* (cléome), *Cosmos sulphureus* (cosmos), *Geranium odoratissimum* (géranium odorant), *Helicrysum italicum* (hélécrysum), *Heliotrope peruvianum* (héliotrope), *Humulus japonicus* (houblon), *Ipomoea volubilis* (ipomée), *Leonotis leonorus*, *Phacelia tanacetifolia* (phacélie), *Plumbago capensis* (plumbago), *Salvia sclarea* (sauge), *Scabiosa atropurpurea* (scabieuse), *Solanum rantonnetii* (solanum), *Thitonia speciosa* (thitonia), *Thunbergia* (œil de Suzanne)...